

Assemblée générale d'ESPAC'ORLEANS TOURS
Mardi 31 mai 2011 - Lycée d'Hôtellerie et de Tourisme - Blois

Rappel historique :

L'idée de cette organisation est partie sur le forum des gestionnaires mis en place par Bernard Blanc.

Constat :

- On déplore le manque de représentation de la mission particulière d'agent comptable, l'isolement.
- Il se dégage une volonté de fédérer et d'échanger sur des pratiques et le cadre associatif se présente comme une structure idéale.

Eric Legendre, à l'initiative de cette création, a été contacté par ESPACE 20, association locale (Académie d'Amiens) déjà existante, ce qui a permis de lancer les opérations.

En octobre 2010, une première assemblée constitutive s'organise et élabore des statuts, dégage des modalités de fonctionnement et des objectifs prioritaires.

Au niveau académique la première réunion a eu lieu le 13 avril 2011 au lycée hôtelier de Blois à l'initiative de Fabien Thorel.

Le cadre juridique mis en place est le suivant :

- Une association Loi 1901
- Fonctionnement à deux niveaux : académique et national

Objectifs :

- Assurer la représentativité des missions spécifiques d'agent comptable,
- Etre force de proposition,
- Favoriser les échanges de pratiques et la solidarité.

Maître mot :

- Convivialité.

Eclairage sur la situation des postes comptables dans l'académie en 2010/2011:

- 324 EPLE
- 70 agences comptables
 - Lycée : 51 73%
 - LP : 11 16%
 - Collège : 08 11%
- Taux de regroupement académique moyen de 4,63%

• *Intervention de monsieur Schmidt, secrétaire général :*

- **Premier point sur l'initiative.**

Monsieur Schmidt se félicite de cette initiative, de la volonté de rompre l'isolement. Il rappelle qu'il a été agent comptable et qu'à l'époque il existait une forte solidarité.

Les collègues isolés ont tendance à se replier sur eux-mêmes avec pour conséquence une dégradation importante des conditions de travail, source d'échec professionnel avec à la clef un redressement de situations compliquées.

Il considère que créer du lien est fondamental. Il reconnaît la valeur professionnelle du site gestionnaire 03, et il fait d'ailleurs le parallèle avec une association des Secrétaires généraux d'académie.

- **Second aspect, développer le professionnalisme.**

On est dans une phase de mutation importante. Il rappelle la dualité des fonctions et notre rôle au sein de l'équipe de direction.

Il en profite également pour rappeler la modification du réseau des GRETA afin de donner une nouvelle orientation à la formation continue.

Sont également évoqués la mise en place des CIC, la réflexion en cours sur l'existence de 2 A dans une agence comptable « regroupée » avec une réflexion sur la PFR, pour rendre attractif ce type de poste.

- **Troisième aspect, le cadre comptable.**

Il fait le lien avec la modernisation, le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux.

Il pense qu'en 2012 cela sera poursuivi. Deux solutions :

- Proratiser les effectifs selon la structure,
- Déterminer les missions selon la performance.

La réforme comptable s'est faite dans un souci de cohérence et il pense que c'est une bonne méthode de travail.

Monsieur Schmidt évoque également la situation des personnes, qu'il faut respecter dans la mesure du possible.

Il évoque son expérience passée de secrétaire général dans une précédente académie où il avait voulu adjoindre au comptable deux personnels de catégorie A, dont un fondé de pouvoir.

Autre point qu'il constate, c'est le manque d'outil dans l'académie en terme de groupement d'achats. Il pense que c'est un manque criant et il s'interroge sur la mise en place d'une structure académique ou départementale. Il évoque un important gisement d'économies.

- **Quatrième point, la publication de la lettre juridique.**

Il pense que c'est important de marquer cette relation d'information. Il y est attaché. Il précise que les CRC travaillent beaucoup plus sur le contrôle de gestion.

Madame Chambrier, secrétaire générale adjointe d'académie, pense que la DAJ travaille de façon étroite avec les agents comptables et les gestionnaires. Elle fera un compte rendu de cette réunion pour y travailler ensuite sur des formes à définir.

- **Cinquième point, la modification du plan comptable - la RCBC.**

Le lancement de formations aura lieu en 2012, avec à la clef une mise à niveau du logiciel actuel en fonction de la nouvelle nomenclature budgétaire, puis la réécriture du logiciel.

- ***Intervention de Geneviève Sornique pour le syndicat « Administration et Intendance ».***

Madame Sornique nous dit de prime abord qu'elle est mal à l'aise car elle sent le syndicalisme en souffrance. Le syndicat essaye d'être pragmatique dans sa relation avec l'administration.

Elle pense que la création de cette association est une perte d'énergie pour le syndicalisme. La crainte évoquée, c'est le transfert des compétences syndicales dans le champ associatif.

Le rôle du syndicat c'est aussi d'évoquer la formation des collaborateurs des agents comptables, de parler de la disparition des réunions de bassins, des missions dévolues à la hiérarchie administrative, qui ne sont pas à la charge d'une association, et dont le suivi revient au syndicat.

Pour cela, elle évoque la situation du Loiret ou l'association locale de gestionnaires, AGELA 45, traite directement avec le département.

Elle estime qu'un cadre associatif est intéressant mais elle pense qu'il faut lutter contre le corporatisme des agents comptables.

Elle dénie toute représentativité de l'association auprès de l'administration.

Conclusion : « on tue encore plus le syndicalisme ».

Monsieur Schimdt répond qu'il ne croit pas à cet esprit de substitution. Il lui semble qu'il y a de la place pour chaque structure et que le respect du paritarisme ne sera pas remis en cause.

Le point de la formation est un point difficile.

- *Intervention de monsieur Soubieux - Représentant de l'association des comptables du trésor (ACP).*

L'ACP a 35 ans, elle date de 1976. Elle a débuté à l'initiative des trésoriers de la ville de Paris.

L'association professionnelle des comptables publics a réussi à trouver sa place par rapport au syndicalisme.

Elle représente 85% des comptables. C'est une association de métiers qui se compose d'un conseil d'administration de 44 membres avec un président et quatre vice-présidents fonctionnels, (receveurs, impôts des particuliers, gestion publique locale, réseau et management).

C'est une association structurée, accessible au grand public et qui édite une revue intitulée « trait d'union ».

Leur association est très bien reconnue au niveau hiérarchique. Il y a des rencontres fréquentes avec les directions locales, avec les présidents des Chambres des comptes, et également avec des élus.

Leur structure organise des sessions de formations pour les secrétaires de mairie ou pour des régisseurs.

Ils ont réussi à développer beaucoup de partenariats.

Leur réseau est très éclaté.

Au niveau des personnels, la tendance est aussi à la réduction des effectifs, beaucoup de regroupements sont constatés.

Dans les objectifs, on retrouve également l'idée de rompre l'isolement. Ils mettent également en place un accompagnement pour les départs à la retraite et un soutien pour les primo arrivants.

Questions sur l'avenir.

Monsieur Schmidt n'ignore pas que les CT pensent aller au-delà de leurs compétences.

Concernant la carte comptable, il n'a pas l'intention de modifier le tracé initial, que ce soit au niveau de la forme ou du calendrier.

Cependant des éléments factuels peuvent modifier la donne. Il rappelle sa volonté de respecter la situation des personnes.

Question sur les hébergements : Hors sujet car domaine réservé de la CT

Sinon, il y a eu beaucoup de questions sur la professionnalisation et la décentralisation.

Retour sur la mutualisation qui peut dégager du temps et donc réaliser une économie globale.

Election du bureau académique :

Pendant la réunion, nous avons eu 32 présents hors invités :

- 22 adhérents,
- 10 non adhérents.

Le bureau a été élu à l'unanimité pour trois ans. En voici sa composition :

prénom	lycée	adresse	fonction espace 'EPL	Correspondant départemental	Hiérarchie
MICHEL	DESCARTES	TOURS	DELEGUE ACADEMIQUE		Titulaire
JEAN	CHOISEUL	RUE DES DOUETS 37 000 TOURS	DELEGUE ACADEMIQUE		Suppléant
FABIEN	LYCEE HOTELIER	BLOIS	REPRESENTANT ACADEMIQUE AU BN		Titulaire
NICOLAS	BLAISE PASCAL	CHATEAUROUX	REPRESENTANT ACADEMIQUE AU BN	correspondant 36	Suppléant
STEPHANE	VINCI	RUE DU CLOS DES GARDES 37 402 AMBOISE	correspondant financier		Titulaire
WILLIAM	AUGUSTIN THIERRY	13 AV DE CHATEAUDUN 41 018 BLOIS	correspondant financier		Suppléant
MIGUEL	EMILE DELATAILLE	PLACE DES PREBENDES 37 600 LOCHES	SECRETAIRE ACADEMIQUE	correspondant 37	Titulaire
GILBERT	RONCARD	RUE JOLIOT CURIE 41 100 VENDOME	SECRETAIRE ACADEMIQUE		Suppléant
Cécile	LYCEE AMPERE	2 rue Ampère 41100 VENDOME	Correspondant départemental	correspondant 41	Titulaire
Olivier	LYCEE DUHAMMEL DU MONCEAU	16 AV DE France 45300 PITHIVIERS	Correspondant départemental	correspondant 45	Titulaire
Mélanie	L Rémi Belleau	33 rue Bretonnerie BP 90201 28401 Nogent le Rotrou	Correspondant départemental	correspondant 28	Titulaire

Le bureau se réunira le mercredi 22 juin au lycée Choiseul de Tours afin de définir la feuille de route pour les trois ans à venir.
